

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

ÉDITION QUOTIDIENNE (66^{ème} ANNEE) N°1623 LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

OFFRES DE SERVICES

**Le meilleur logiciel
pour gérer et piloté efficacement
votre entreprise**

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,
support client, gestion de stocks, de production, des
interventions, et bien plus.
Vos collaborateurs vont adorer.

المجلة المغربية
للحريّة والرسميّة
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية
لنسخة: 10 دراهم

ISSN 6851 - 1225
العدد: 5499 - العدد: 21 مارس 2019

بيانات المنشورات	في المغرب	في الخارج
عدد النسخة	200	200
عدد النسخة	200	200
عدد النسخة	200	200

ANNONCES LEGALES P 4-7

ANNONCES LEGALES

REDACTION JURIDIQUE
ALICE MEDICINE NUM
DES MEDICINS
TELEFAX: 06 96 14 45
05 22 20 30 31

MODIFICATION JURIDIQUE

«SOCIÉTÉ TRADIMAT»
«SOCIÉTÉ RESPONSABLE»
LAWEE
AU CAPITAL DE 100 000 000
RUE BEN SULTAN
ERARACHA

ÉTABLISSEMENT NAIR
JAMAL S. RUE N° 91
CITE CHAMAL
CASABLANCA

LES FLASHS P 2-3

**La souveraineté numérique:
Utopie ou réalité?**

**Covid-19 : La fin de cette
pandémie, ce sera au moment où,
nous aurons appris à vivre avec cette pandémie**



Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.
Vos données sont accessibles à tout moment,
et sur tout les navigateur.

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90
Avenue des FAR CASABLANCA

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

La fin de cette pandémie, ce sera au moment où, en tant que communauté, nous aurons appris à vivre avec cette pandémie

L'automne sera «plus dur», met en garde le directeur de la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Un automne « plus dur » se profile avec une remontée du nombre de morts du Covid-19 en Europe, qui devrait appeler une réponse ciblée mais pas des confinements généralisés, a affirmé le directeur de la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Cela va devenir plus dur. En octobre, en novembre, on va voir une mortalité plus élevée », a alerté Hans Kluge, au moment où le nombre de cas enregistrés s'envole sur le Vieux continent, mais avec un nombre de morts quotidiens pour l'instant quasi stable.

Cette hausse du nombre de morts quotidiens sera due à la remontée des cas en raison de la reprise de l'épidémie en Europe, selon l'OMS. « On est à un moment où les pays n'ont pas envie d'entendre ce genre de mauvaises nouvelles, et je comprends », a affirmé le patron de sa branche européenne, qui a toutefois voulu adresser « le message positif » que la pandémie « va s'arrêter, à un moment ou à un autre ».

Pas de solution miracle

L'OMS Europe réunit ce lundi et mardi l'ensemble de sa cinquantaine d'Etats membres pour échanger sur la réponse à la pandémie et s'accorder sur sa stratégie quinquennale.

Le haut responsable onusien, basé à Copenhague, a mis en garde lors d'un entretien à l'AFP ceux qui pensent que la fin de l'épidémie coïncidera avec la mise au point d'un vaccin, toujours en cours.

« J'entends tout le temps : le vaccin va être la fin de l'épidémie. Bien sûr que non ! », s'est exclamé Hans Kluge. « Nous ne savons même pas si le vaccin va être efficace pour toutes les parties de la population. Certains signes que nous recevons montrent qu'il sera efficace pour certains mais pas pour d'autres », a souligné le médecin belge.

« Et si du coup nous devons commander des vaccins différents, quel cauchemar logistique... », a également averti Hans Kluge, espérant que l'Europe saura faire preuve de solidarité.

Vivre avec la pandémie

« La fin de cette pandémie, ce sera au moment où, en tant que communauté, nous aurons appris à vivre avec cette pandémie. Et ça, ça dépend de nous. C'est un message très positif », a-t-il affirmé.

Face à une maladie nouvelle, il a défendu les tâtonnements des autorités ces derniers mois et mis en garde contre une gestion trop politisée de la crise sanitaire dans un contexte où le doute s'est instillé au sein des populations.

Il importe de fonder la riposte au Covid-19 « sur des données épidémiologiques et de santé publique », a-t-il insisté. « L'OMS a été critiquée à plusieurs reprises, mais communiquer sur quelque chose que vous ne connaissez pas parfaitement, c'est très, très difficile », a-t-il défendu. « Pour certains, vous en faites trop peu, pour d'autres, vous allez trop loin ».

«Nous ciblons le virus »

La recherche avançant progressivement, les connaissances restent imparfaites et pour la première fois, les décisions doivent être prises sur la base de preuves incomplètes, a résumé Hans Kluge. Et de déplorer : « dans un certain nombre de pays, on voit que la politique s'impose aux scientifiques, et aussi dans un certain nombre d'autres pays nous voyons que les gens doutent de la science, c'est très dangereux ».

Le nombre de cas en Europe remonte nettement depuis plusieurs semaines, notamment en Espagne et en France. Selon les données publiques de l'organisation, plus de 51 000 nouveaux cas ont été rapportés pour la seule journée de vendredi dans les 55 pays de l'OMS Europe. Soit plus que les pics observés en avril, même si les capacités de tests étaient nettement moindres à l'époque, selon les experts.

Pour l'heure, le nombre de morts quotidiens reste au niveau observé depuis début juin, autour de 400 à 500 morts liés au Covid-19, selon les mêmes données. Toutefois, la pandémie ne doit pas être gérée de la même manière qu'à la fin de l'hiver dernier, selon l'OMS.

« En février, nous avons ciblé la société dans son ensemble [...] maintenant nous ciblons le virus », a insisté Hans Kluge. « Des écoles devront peut-être fermer temporairement et localement mais si nous avons un bon système de surveillance on devrait être capables de contrôler [le virus] localement et après quelques semaines relâcher les restrictions », a détaillé le responsable.

La souveraineté numérique: Utopie ou réalité?

La souveraineté est définie comme étant «le pouvoir suprême reconnu à l'État, qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national (souveraineté interne) et son indépendance absolue dans l'ordre international où il n'est limité que par ses propres engagements (souveraineté externe)» (Larousse).

Depuis le début de la pandémie du Covid-19, le débat sur la souveraineté s'est amplifié et les pays se sont rendus compte qu'ils dépendent d'autres pays pour leurs besoins vitaux en cette période de crise tels que les masques, les respirateurs et autres lits de réanimation...

Certains Etats ont été plus réactifs que d'autres pour démontrer leur agilité et leur capacité à produire sur le plan local les produits dont ils avaient besoin, et le Maroc a bien réussi cette phase en se permettant d'exporter après avoir répondu aux besoins internes.

Mais la souveraineté d'un pays ne se limite pas à certaines réactions ponctuelles, et elle ne peut se décréter du jour au lendemain. Elle doit être basée sur une volonté politique forte et une vision à moyen et long terme. Mais la réalité est que plusieurs pays voient leur souveraineté économique, industrielle et financière mises à mal par de grandes puissances telles que les Etats-Unis et la Chine. Alors que l'Union européenne tente de se mobiliser pour atténuer cet état de fait tout en essayant de préserver le sacrosaint droit de la concurrence.

Cela est aussi vrai dans le domaine du numérique, lorsqu'on constate que les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ou leurs équivalents chinois les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi) mènent depuis plusieurs années des stratégies offensives dans les domaines de l'Intelligence artificielle, de l'analyse des données, de la robotique et d'autres branches du numérique.

Depuis de nombreuses décennies, des pays ont tenté d'éviter la dépendance technologique. En 1966, Charles De Gaulle a approuvé le «Plan Calcul» qui consistait à développer en France une industrie informatique nationale avec une vision européenne. Ceci a été matérialisé par la création de CII-Honeywell Bull qui a connu plusieurs péripéties en matière de fabrication des ordinateurs, avant que celle-ci (devenue Bull) ne soit rachetée en 2014 par une société de services ATOS (Ph. AFP)

■ Souveraineté numérique: En 2011, Pierre Bellanger (Président de Skyrock) a clairement défini cette notion en indi-

LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

quant que «la souveraineté numérique est la maîtrise de notre présent et de notre destin tels qu'ils se manifestent et s'orientent par l'usage des technologies et des réseaux informatiques».

Mais bien avant certains pays ont tenté d'éviter cette dépendance technologique. En 1966, Charles De Gaulle a approuvé le «Plan Calcul» qui consistait à développer une industrie informatique nationale avec une vision européenne. Ceci a été matérialisé par la création de CII-Honeywell Bull qui a connu plusieurs péripéties en matière de fabrication des ordinateurs, avant que celle-ci (devenue Bull) ne soit rachetée en 2014 par une société de services ATOS.

Plus récemment, en 2012 l'Etat français lance ses deux fers de lance du «Cloud Souverain» – Cloudwatt (Orange et Thales) et Numergy (SFR et Bull) – en finançant 75 des 225 millions d'euros de chacun de ces deux projets. Mais leurs offres n'ont pas connu de succès auprès du marché (pas même l'Etat ou les collectivités locales) face à la concurrence de Amazon et Microsoft en particulier. Au début 2020, Orange a arrêté les activités de Cloudwatt et Numergy n'est plus qu'une marque commerciale de SFR.

La souveraineté numérique est devenue le nouveau cheval de bataille de l'Union européenne. Cette stratégie, bien souvent agressive, s'apparente en réalité à une forme déguisée de nationalisme, écrit l'économiste Bruno Alomar.

La propagation du Coronavirus dans les quatre coins du monde a entraîné une ruée sans précédent vers les applications de visioconférence (Teams, Meet, Zoom, Webex ...). Devenu un outil quasi-indispensable pour remplacer les réunions physiques.

Et comme par hasard, toutes ces solutions sont américaines. Le Maroc n'a pas fait exception et certaines entreprises étaient contraintes de passer outre les interdictions de l'usage du Cloud que leur imposaient leurs actionnaires de référence.

Aujourd'hui, l'UE étant dépassée sur plusieurs volets technologiques, elle se focalise sur la protection des données tout en mettant à l'index des géants américains du numérique. L'un des enjeux majeurs de la souveraineté numérique est donc de rendre le cyberspace plus sûr pour les citoyens comme pour les entreprises et l'État.

■ **Souveraineté des données:** En quelques mots, il s'agit de faire en sorte que les données numériques des entreprises ou des individus soient hébergées dans leur pays d'origine et qu'elles soient

soumises aux lois de ce même pays. Cet enjeu fut mis en évidence en 1978 grâce à la création de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

La transformation numérique, dès les années 90, fut l'occasion de créer de nouveaux cadres juridiques européens, tels que la Directive sur la Protection des Données Personnelles de 1995 et le RGPD (Règlement Général de Protection des Données) en 1998. Ce dernier interdit la fuite des données à caractère personnel hors de l'Union Européenne et c'est l'une des principales briques de compréhension de la souveraineté des données.

Selon Luc d'Urso, CEO d'Atempo, «pour exercer sa souveraineté il faut être libre, pour être libre il faut avoir le choix». En revanche, il constate que «malheureusement, en Europe, on n'a pas toujours le choix car il y a peu d'alternatives européennes dans cette filière» et que, de fait, «ce principe de liberté est limité». On se souvient encore du scandale Facebook-Cambridge Analytica lorsque les données collectées à l'insu des utilisateurs avaient été utilisées pour influencer les intentions de votes.

■ **Gouvernance des données:** Elle désigne la spécification des droits de décision et un cadre de responsabilisation pour assurer le comportement approprié dans l'évaluation, la création, la consommation et le contrôle des données et des analyses; et ce, dans le but d'en extraire la valeur pour les processus Métier (Gartner).

Aujourd'hui, envisager de classifier ses données paraît être une étape nécessaire pour permettre aux entreprises de mieux protéger leur exposition aux risques de fuite ou de perte. Ainsi le fait de connaître où sont stockées les données les plus sensibles et comment elles sont utilisées permet de mieux définir leur exposition aux risques et d'adapter ainsi les protections nécessaires au contrôle de ces risques.

Quel que soit l'évolution des législations dans différents pays, le «Multi-Cloud» s'imposera à toutes les organisations, qui choisiront les prestataires nationaux ou internationaux, selon le degré de confidentialité de leurs données et des services recherchés.

La propagation du Coronavirus dans les quatre coins du monde a entraîné une ruée sans précédent vers les applications de visioconférence (Teams, Meet, Zoom, Webex ...). Devenu un outil quasi-indispensable pour remplacer les réunions physiques. Et comme par hasard, toutes ces solutions sont américaines. Le Maroc n'a pas fait exception et certaines entreprises étaient contraintes de passer outre les interdictions de l'usage du Cloud que leur imposaient leurs actionnaires de référence (Ph. AFP)

Datacenters Marocains certifiés Tier III (*)

2008: N+ONE est le premier acteur des services Cloud, son Datacenter est installé à Nouaceur.

2017: Maroc Datacenter construit son premier site à Témara.

2019: le 3e datacenter d'INWI, avec 1.000 m² de salles blanches, situé à Technopolis.

2020: Benguérir Data Center (OCP et UM6P), 2.000 m² de salles blanches modulables et 5 MW de charge informatique.

(*) Caractéristiques du Tier III: Tous les composants sont redondés et de multiples chemins de distribution existent. Tout le matériel informatique est à double alimentation. Taux de disponibilité: 99,982%; temps moyen d'interruption par an: 1,6 h.

Source: TD

Cloud computing: Tendances clés pour 2020

La pandémie de Covid-19 et le passage au travail à distance et la vidéoconférence accélèrent le passage au Cloud. Le travail étant obligé de se faire à distance, les tâches sont en grande partie effectuées sur l'infrastructure du Cloud. Les outils de collaboration tels que Microsoft Teams et Google Meet sont devenus des rouages de l'écosystème du Cloud des entreprises.

L'enjeu se recentre sur l'acquisition de données. Ce n'est un secret pour personne que les fournisseurs de Cloud computing incitent les entreprises à utiliser leurs plateformes pour héberger des données. L'intelligence artificielle, l'analyse, l'Internet des objets et l'informatique de pointe seront des éléments différenciateurs parmi les principaux fournisseurs de services cloud, tout comme les services gérés et sans serveur. La capacité d'AWS à vendre des services d'intelligence artificielle, d'IoT et d'analyse sera essentielle. Microsoft Azure cherche également à se différencier par l'IA et le machine learning. Google Cloud Platform a gagné du terrain grâce à son savoir-faire en matière d'apprentissage automatique.

À l'heure actuelle, le marché mondial du Cloud est largement dominé par trois géants américains: Amazon Web Services, Microsoft Azure, et Google Cloud. Cependant, dans un futur proche, l'ordre établi pourrait être bouleversé par un autre titan venu de Chine: Alibaba Cloud.

Le marché des services de Cloud public devrait croître de 17 % en 2020, passant de 227,8 milliards de dollars en 2019 à 266,4 milliards de dollars en 2020.

Source: zdnet.fr

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTIONS

1623-2C1

AVIS DE CONSTITUTION
INTÉRIEUR SERVICE SARL AU
61-AV LALLA YACOUT ANGLE
MUSTAPHA LAMAANI 2EME
ETAGE N°62 CENTRE RIAD -
CASABLANCA
RC: 471505 CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date de 2020-08-18

il a été établi les statuts d'une so-
ciété à Responsabilité limitée à
associé unique dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :

Forme juridique: Société A Res-
ponsabilité Limitée à Associés
Unique (SARL AU)

Dénomination: Intérieur service
Objet: la société a pour objet TRA-
VAUX DIVERS (Construction ; Tra-
vaux électriques ; Teinture ; Main-
tenance ; Branchement de
réseaux ;
Sculpteur ...)

-PLOMBERIE, SANITAIRE ET TRA-
VAUX DE PEINTURE ET D'AMENA-
GEMENT

TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET
ALUMINIUM

- INSTALLATION DES PANNEAUX
ENERGIE SOLAIRE

- INSTALLATION DES MARBRE/
SOUDAGE DE METAUX /INSTAL-
LATION DES CARLAGE

- CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

- IMPORT-EXPORT

- COMMERCE

- E-COMMERCE

- PRESTATION DE SERVICE.

- SURVEILLANCE, GARDINAGE,
NETTOYAGE ET SECURITE

- FORMATION

- EVENEMENT

- PUBLICITE

- MARKETING

- MATERIEL ELECTRONIQUE

- PHOTOGRAPHE

- RESPONSABLE IMMOBILIER

Adresse du siège social: 61-AV
LALLA YACOUT ANGLE MUSTA-
PHA LAMAANI 2EME ETAGE N°62
CENTRE RIAD - CASABLANCA
Capital: le capital social est fixé à
la somme de 100000 DHS, il est
divisé en 1000 parts de 100 di-
rhams chacune, entièrement
souscrites et libérées en numé-
raires et attribuées à l'associé
unique.

total des parts sociales : 1000
parts

Gérance: M OUCHEF Jalal de-
meurant à Anassi 32 ENT 8 NR 89
Bernoussi Casablanca pour une
durée illimitée.

Durée:99 années à compter de
l'immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des So-
ciétés.

Année sociale : Commence le 1er
Janvier et termine le 31 dé-
cembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de Casablanca le 2020-09-09 sous
le N° 745345.

Pour extrait et mention
LE GERANT

1623-5C2

AVIS DE CONSTITUTION
AYER BATIMENT SARL AU
24 BIS LOTIS JAWHARA BIADA
SAFI
RC: 10659 SAFI

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date de 2020-08-25

il a été établi les statuts d'une so-
ciété à Responsabilité limitée à
associé unique (SARL AU)

dont les caractéristiques sont les
suivantes :

Forme juridique: Société A Res-
ponsabilité Limitée à Associés
Unique (SARL AU)

Dénomination: AYER BATIMENT
Objet: la société a pour objet 1)

adjudicataire

2) import export

3) travaux divers ou construction

Adresse du siège social: 24 bis
lotis jawhara biada safi

Capital: le capital social est fixé à
la somme de 100000.00 DHS, il
est divisé en 1000 parts de 100
dirhams chacune, entièrement
souscrites et libérées en numé-
raires et attribuées à l'associé
unique.

total des parts sociales : 1000
parts

Gérance: M FRITOUNE AZIZ de-
meurant à AVDA PIO XII PU B
HUEL pour une durée illimitée.

Durée:99 années à compter de
l'immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des So-
ciétés.

Année sociale : Commence le 1er
Janvier et termine le 31 dé-
cembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au
tribunal d'instance de SAFI le
2020-09-01 sous le N° 0.

Pour extrait et mention
LE GERANT

1623-7C3

CABINET AZIM CONSULTING
168, ETG 2, BD. OUM RABII.
CASABLANCA. TEL :
0522694143
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en
date du 14/08/2020, il a été établi
les statuts d'une S.A.R.L. dont les
caractéristiques sont les suivants
:

-DENOMINATION: <<AZURNE-
GOCE>> S.A.R.L.

-OBJET : LA CONFISERIE PATISSE-
RIE.

-SIEGE SOCIAL : 10 RUE LIBERTE
ETG 3 APPT 5 CASABLANCA.

-DUREE : 99 années à compter du
jour de sa constitution définitive.

-CAPITAL : CENT MILLE DIRHAMS
(100.000.00) Divisé en MILLE
(1000) Parts sociales de Cent
(100) DHS chacune, attribuée

comme suit :Mr ABDELAZIZ AATAIS
: 500 Partset Mr ALI JAKAYANI :
500 Parts.

-GERANCE : Mr ABDELAZIZ AATAIS
, de CIN N°C638053 , et Mr ALI
JAKAYANI de CIN N°JB190624
sont désignés co-gérants pour
une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce
de Casablanca le 18/09/2020
Sous N°746419.

Pour extrait et mention
LA GERANCE

1623-11C4

AGNNI GROUPE CENTRE
D'INVESTISSEMENT
38, RUE DRISS LAHRIZIN32
ANFACASABLANCA TEL : 05
22 22 43 48 / 05 22 226695
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ AU CAPITAL
DE100000.00DHS

Dénomination : LAMNOUNI SER-
VICES*SARL

Forme juridique : Société à res-
ponsabilité limitée

SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS
LAHRIZI N°32 ANFA CASABLAN-
CA

OBJET : EXPLOITANT UN ATELIER
DE REPARATIONS INDUSTRIELLES.

Et plus généralement, toutes
opérations commerciales, indus-
trielles, financières, mobilières et
Immobilières, se rattachant direc-
tement ou indirectement aux
objets précités, ou susceptibles
de Favoriser la réalisation et le
développement.

CAPITAL : 100000.00 dhs

ASSOCIÉS : Mme. LAMNOUNI FA-
TIMA EZZAHRA340 PARTS SO-
CIALES

Mr. YOUSSEF DHAIMI330 PARTS
SOCIALES

Mme. IMANE LAMNOUNI330
PARTS SOCIALES

GÉRANT : Mme. LAMNOUNI FATI-
MA EZZAHRA titulaireDe la CIN
M538364

Mr. YOUSSEF DHAIMI titulaire De
la CIN M601711

Mr. IMANE LAMNOUNI titulaire De
la CIN M567863

DURÉE :La durée de la société est
fixée à (99 ans), à compter du jour
de son immatriculation au re-
gistre

Du commerce sauf les cas de dis-
solution anticipée.

Le dépôt légal a été effectuée à
TRIBUNAL DE COMMERCE deCA-
SABLANCA 18/09/2020

Sous le N°746422

Statuts sous singe privé à CASA
le31/08/2020

1623-12C5

AGNNI GROUPE CENTRE
D'INVESTISSEMENT
38, RUE DRISS LAHRIZIN32
ANFACASABLANCA TEL : 05
22 22 43 48 / 05 22 226695
CONSTITUTION D'UNE
SOCIÉTÉ AU CAPITAL
DE100000.00DHS

Dénomination : NANO MEDICAL
SOLUTIONS*SARL AU

Forme juridique : Société à res-
ponsabilité limitée a associé
unique

SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS
LAHRIZI N°32 ANFA CASABLAN-
CA

OBJET : IMPORTATION ET EXPOR-
TATION MARCHAND OU IN-
TERMESIAIRE EFFECTUANT.

Et plus généralement, toutes
opérations commerciales, indus-
trielles, financières, mobilières et
Immobilières, se rattachant direc-
tement ou indirectement aux
objets précités, ou susceptibles
de Favoriser la réalisation et le
développement.

CAPITAL : 1000000.00 dhs

ASSOCIÉS : Mr. ABDALLAH BAK-
KARI10 000 PARTS SOCIALES

GÉRANT :Mr. ABDALLAH BAKKA-
RI titulaireDe la CIN BK196927

DURÉE : La durée de la société est
fixée à (99 ans), à compter du jour
de son immatriculation au re-
gistre Du commerce sauf les cas
de dissolution anticipée.

Le dépôt légal a été effectuée à
TRIBUNAL DE COMMERCE deCA-
SABLANCA 18/09/2020

Sous le N°746421

Statuts sous singe privé à CASA
le09/09/2020.

1623-15C6

CONSTITUTION
BESTMAR FOOD
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE 100 000,00

CENT MILLES DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 1 ZONE
INDUSTRIELLE ABI REGRAG
YOUSOUFIA RABAT
EXTRAIT DES STATUTS

Suivant acte sous seing privé en
date du 01 septembre 2020 et
enregistré le 09 septembre 2020
à Rabat, il a été institué une So-
ciété à Responsabilité Limitée à
Associé Unique présentant les
caractéristiques suivantes :

-Dénomination : BESTMAR FOOD
SARL à AU

-Capital : 100 000,00 Cent milles
dirhams

-Appart : -Monsieur EL MA-
RHOUM Hassane 100 000 Di-
rhams

Total : 100 000 Dirhams

Totalement souscrites et libérées.

- Siège social : 1 ZONE INDUS-
TRIELLE ABI REGRAG YOUSOU-
FIA RABAT

-Objet : L'importation, l'expor-
tation la distribution, l'élabora-
tion et le conditionnement de
tous les articles de produits ali-
mentaires, agro-alimentaires,
poissons et fruits de mer frais,
congelés ou surgelés, tout pro-
duit animal, végétal et légumes.

-Transport de toutes marchan-
dises alimentaires, agro-alimen-
taire, poissons et fruits de mer,
congelés ou surgelés.

-Stockage et entreposage frigi-
fique positif, négatif et sec de
tout produit.

- Location du matériel frigi-
fique.

-Transport de marchandise frigi-
rifique.

- L'acquisition ; l'exploitation ou la
concession de toute licence, bre-
vet et marque de fabrique
entrant dans le cadre de l'objet
social.

Et plus généralement, toutes
opérations commerciales, mobi-
lières et immobilières se ratta-
chant

directement ou indirectement
aux objets ci-dessus spécifiés, ou
susceptibles de favoriser le
développement de la société.

-Durée : 99 années à compter de
son immatriculation au Registre
du Commerce.

- Bénéfice : 5 % sera transféré aux
réserves légales. Le reste sera dis-
tribué aux associés.

- Gérants : La Gérance est assurée
par : Mr. EL MARHOUM Hassane ,
pour une durée indéterminée.

- La Société est immatriculée au
Registre du Commerce de Rabat
sous le n° 145939

-Dépôt : au greffe du tribunal de
Rabat le 17/09/2020 sous le nu-
méro106842

Pour avis et publication.

Le gérant

1623-16C7

AVIS DE CONSTITUTION
« DIAMOND CAR RENTAL
SARL AU »
DERB EL KOUDIA, RUE 14, N°
64. CD – CASABLANCA.
CASABLANCA

Au terme d'un acte sous seing
privé, il a été établi les statuts
d'une société à responsabilité li-
mitée à associé unique dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

DENOMINATION : DIAMOND CAR
RENTAL

FORME JURIDIQUE : SARL AU
SIEGE SOCIAL : DERB EL KOUDIA,
RUE 14, N° 64. CD – CASABLAN-
CA.

OBJET : La société a pour objet,
dans le secteur de la construction
et du cadre de vie, au Maroc ou à
l'international à l'exclusion de la
France :

-LOCATION DE VOITURES SANS
CHAUFFEURS.

Le capital social est fixé à la
somme de 500 000,00 dirhams
(CINQ CENT MILLE DIRHAMS) di-
visée en 5 000 (CINQ MILLE) parts
sociales de 100 dirhams, (CENT
DIRHAMS) chacune, numérotées
de 1 à 5 000 et attribuées en tota-
lité à l'associé unique, Monsieur
Mohammed SBAI.

GERANCE : La société est gérée
par une ou plusieurs personnes
physiques, associées ou non,
nommées avec ou sans limitation
de durée.

Madame Khaoula BAHBOUT, de
nationalité Marocaine née le
07/12/1997 à Marrakech, demeurant
à Casablanca, Lot Bab Anassi
Gh08 Entree 05 N°96 Ahl
Loughlam, et titulaire de la CIN
N°BB155464.

ANNEE SOCIALE : L'année sociale
commence le 1er Janvier et se
termine le 31 décembre de
chaque année.

Le registre du commerce a été
effectué au tribunal de Com-
merce de Casablanca sous le
n°472101 en date du 15/09/2020
Pour Extrait et Mention.

1623-18C8

AVIS DE CONSTITUTION
LE NOM DE LA SOCIÉTÉ
ALIRYA TRANS SARL AU
HAY OUED WAZZAJ EL
AROUIT NADOR
RC: 20575 LA VILLE NADOR

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date de 2020-08-12
il a été établi les statuts d'une so-
ciété à Responsabilité limitée à
associé unique (SARL AU)
dont les caractéristiques sont les
suivantes :

Forme juridique: Société A Res-
ponsabilité Limitée à Associés
Unique (SARL AU)

Dénomination: Le nom de la so-
ciété ALIRYA TRANS

Objet: la société a pour objet
TRANSPORT NATIONAL ET INTER-
NATIONAL DE MARCHANDISES
POUR LE COMPTE D'AUTRUI

Adresse du siège social: HAY
OUED WAZZAJ EL AROUIT
NADOR

Capital: le capital social est fixé à
la somme de 100000 DHS, il est
divisé en 1000 parts de 100 di-
rhams chacune, entièrement
souscrites et libérées en numé-
raires et attribuées à l'associé
unique.

total des parts sociales : 1000
parts

Gérance: M Nom BOUCHAFRA
Prénom MOHAMED demeurant à
QUARTIER DOUAYA BENI ANSAR
NADOR pour une durée illimitée.
Durée:99 années à compter de
l'immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des So-
ciétés.

Année sociale : Commence le 1er
Janvier et termine le 31 dé-
cembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de la ville NADOR le 2020-09-11
sous le N° 3061.

Pour extrait et mention
LE GERANT

1623-19C9

AVIS DE CONSTITUTION
LE NOM DE LA SOCIÉTÉ
URANUS CARS SARL AU
QUARTIER LAARASSI LOT
JEHA NADOR
RC: 20549 LA VILLE NADOR

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date de 2020-06-11

il a été établi les statuts d'une so-
ciété à Responsabilité limitée à
associé unique (SARL AU)

dont les caractéristiques sont les
suivantes :

Forme juridique: Société A Res-
ponsabilité Limitée à Associés
Unique (SARL AU)

Dénomination: Le nom de la so-
ciété URANUS CARS

Objet: la société a pour objet LO-
CATION DE VÉHICULES AUTOMO-
BILES SANS CHAUFFEUR

Adresse du siège social: QUAR-
TIER LAARASSI LOT JEHA NADOR

Capital: le capital social est fixé à
la somme de 100000 DHS, il est
divisé en 1000 parts de 100 di-
rhams chacune, entièrement
souscrites et libérées en numé-
raires et attribuées à l'associé
unique.

total des parts sociales : 1000
parts

Gérance: M Nom AMALLAH Pré-
nom ABDELLADI demeurant à
QUARTIER OLD BOUTAYEB SEC-

TEUR B N°98 NADOR pour une
durée illimitée.

Durée:99 années à compter de
l'immatriculation de la société au
Registre du Commerce et des So-
ciétés.

Année sociale : Commence le 1er
Janvier et termine le 31 dé-
cembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de commerce
de la ville NADOR le 2020-06-19
sous le N° 576.

Pour extrait et mention
LE GERANT

1623-20C10

SOCIETE SANIK SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, l'asso-
cié unique de la société SANIK
a décidé de constituer une socié-
té d'associé unique dont les ca-
ractéristiques sont les suivants :

• Dénomination : SANIK SARL AU
- Objet sociale : IMPORT & EX-
PORT

NEGOCE EN GENERALE
GESTION DES ESPACES TOURIS-
TIQUE

EXPLOITATION DES RESTAURANT
SNACK ET CREMERIE

•Siège social : 10 RUE LIBERTE
ETAGE 3 N° 5_ CASABLANCA

Apports : Mr RASOUL NIKNAD-
DAF 100.000.00 dh

CAPITAL :Mr RASOUL NIKNAD-
DAF 1000 PARTS

LA GERANCE:Mr RASOUL
NIKNADDAF est nommé gérant
de la société pour une durée in-
déterminée.

LA SIGNATURE SOCIALE: La socié-
té sera engagée par la signature
unique de Mr RASOUL NIKNAD-
DAF

Le dépôt légal a été effectué au
tribunal de commerce de Casa-
blanca le 17/09/2020 sous le Nu-
méro le 746298.

1623-21C11

SOCIETE SANIPIE SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, l'asso-
cié unique de la société SANIPIE
a décidé de constituer une socié-
té d'associé unique dont les ca-
ractéristiques sont les suivants :

• Dénomination : SANIPIE SARL
AU

- Objet sociale : COMMERCIALISA-
TION MATERIELS SANITAIRE

QUINCAILLERIE
IMPORT & EXPORT

•Siège social : 10 RUE LIBERTE
ETAGE 3 N° 5_ CASABLANCA

Apports :Mme TABIT LAILA
100.000.00 dh

CAPITAL :Mme TABIT LAILA 1000
PARTS

LA GERANCE: Mme TABIT LAILA
100.000.00 dh est nommée gé-

rante de la société pour une du-
rée indéterminée.

LA SIGNATURE SOCIALE: La socié-
té sera engagée par la signature
unique de Mme TABIT LAILA
100.000.00 dh

Le dépôt légal a été effectué au
tribunal de commerce de Casa-
blanca le 16/09/2020 sous le Nu-
méro le 746151.

1622-2C1

HOLDING PATRIMONIAL OF
AFRICASARL
AVIS DE CONSTITUTION DE LA
HOLDING PATRIMONIAL OF
AFRICASARL

Au terme d'un acte sous seing
privé enregistré à CASABLANCA,
il a été établi des statuts d'une
société à responsabilité limitée
(S.A.R.L.) dont les caractéristiques
sont les suivantes :

1- Dénomination sociale :
HOLDING PATRIMONIAL OF AFRI-
CASARL

2- Capital: Le capital social est
fixé à la somme de 1 600 000 DHS

(Un million six cent milles Di-
rhams) divisé en 16000 (seize
milles) parts sociales de 100 DHS

(cent Dirhams) chacune totale-
ment libérées, et attribuées aux
associés en proportion de leurs

apports respectifs à savoir:

-Monsieur KAMAL BOUFALAH 12
800 Parts

-Madame NAJAT KAMIL 3 200
Parts

TOTAL :16 000 Parts

3- Siège social : 61, AV LALLA YA-
KOUT N°69 ETG 2 CASABLANCA

4- Objet La société :

•Architecture et décoration d'in-
térieur, étude, conceptions et
design.

•Entreprise de construction de
bâtiments et de lotissements.

•Achat, vente et importation de
tous types d'ameublement et de
décoration, et de matériaux

construction, soit pour le compte
exclusif de la société, soit pour les
tiers.

•Promotion immobilière.

•Tous travaux divers, notamment
d'installation, d'agencement et
aménagement des construc-
tions...

Et plus généralement, toutes
opérations commerciales, indus-
trielles, financières, mobilières et
immobilières, se rattachant direc-
tement ou indirectement aux
objets précités, ou susceptibles
de favoriser sa réalisation et son
développement.

5- Gérance : Monsieur KAMAL
BOUFALAHné le 16/04/1967 à
CASABLANCA, de nationalité ma-
rocaïne, titulaire de la CIN n°
BJ55215 etMadame NAJAT KA-
MILnée le 23/08/1966 à AGADIR,
de nationalité marocaine, titulaire
de la CIN n° BE499388 sont
nommés co-gérants statutaires

de la société pour une duréeilli-
mitée. En outre, la société sera
valablement engagée pour tous
les actes la concernant par la si-
gnature séparée des co-gérants.
6- Durée : La durée de la société
est fixée à 99 ans.

7- Dépôt : Le dépôt légal a été
effectué au secrétariat du greffier
du tribunal de commerce de Ca-
sablanca le 16/09/2020 RC N°:
472247

Pour extrait et mention

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA

Directeur de la
Publication :
Majid FATHI

Équipe de
Publication :

Kawtar HAJOUR
Shéhérazade FATHI
Said MASSAINE

Kenza FATHI
Rayan FATHI

Imane
ELOUAKOUDI
Latifa

ZAKHOUKH

Tel:

05 22 20 30 31

06 64 14 26 48

05 22 47 37 74

Fax:

05 22 27 71 81

Email :

annonce@

flasheconomie.com

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

MODIFICATIONS

1623-1M1

AUBART ABERGEL ET ASSOCIES
AUDIT ET CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX
COMPTE
14, BD DE PARIS
-CASABLANCA-
TEL 05.22-48-70-21/22/23 FAX
05.22-48-70-25
EMAIL : JURISLEGAL.
ABERGEL@GMAIL.COM
ALLIANCE INTERNATIONALE
D'ASSURANCES « A.I.D » SA
PROROGATION DE LA DURÉE
DE LA SOCIÉTÉ

I- Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Mars 2020, les actionnaires de la société ALLIANCE INTERNATIONALE D'ASSURANCES « A.I.D » S.A au capital de 762.000,00 DHS dont le siège social est fixé au 3, rue Allal Ben Abdallah Casablanca, immatriculée au Registre de commerce Casablanca N° 15859, ont décidé de proroger la durée de la société de 99 ans ;
De modifier l'article 5 des statuts ainsi que suit : « la durée de la société est prorogée de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date des présentes, et expirera le 25 Mars 2119, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévues par la Loi ou par les présents statuts ».
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 17 Septembre 2020 sous N° 746368.

1623-3M2

LA PEPINIERE D'ENTREPRISES
SARL AU
CENTRE DE DOMICILIATION
&
D'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
SISE AU 345 AL MASSAR
ROUTE DE SAFI - MARRAKECH
TEL. 05.24.20.52.98 -
06.62.71.32.70
« ECOLE PRIVE DE
FORMATION DANS LES
METIERS DE LA SANTE »
SOCIETE A RESPONSABILITE

LIMITEE

AU CAPITAL DE CENT MILLE
DIRHAMS (100.000,00 DH)
SIEGE SOCIAL: N°12,13,14,
2EME ETAGE, CENTRE
COMMERCIAL AL
ANOUAR, AVENUE ALLAL EL
FASSI - MARRAKECH
RC N°100823

I. Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 06/07/2020, il a été décidé ce qui suit :
1. Changement de dénomination sociale
Les associés décident de donner à la société la dénomination suivante :
« ECOLE PRIVE DE FORMATION DANS LES METIERS DE LA SANTE »
2. Transfert de Siège Social :
La collectivité des associés de la société décide à compter de ce jour le transfert du siège social à l'adresse suivante :
« N°12, 13, 14, 2ème étage, centre commercial Al Anouar, Avenue Allal El Fassi-Marrakech »
3. Modification statutaires corrélatives.
II. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de la ville de Marrakech le 01/09/2020 sous le N°5197.

1623-4M3

A.G.I.N SARL

Au terme de l'assemblée générale Extraordinaire du 30/12/2019, les associés de la société RAHMA ET CONSORTS MELLOUKI SARL ont décidé les modifications suivantes :
1- Vérifié les comptes des exercices 2014; 2015; 2016 et 2017
2- Connaitre les causes qui ont poussé le gérant de ne pas convoquer des A.G.O et des A.G.E à termes
3- Révocation du gérant M. LAHCEN JDIA de la gérance et garde le droit de le poursuivre pour toutes erreurs de gestion
4- Nomination des nouveaux gérants Messieurs ABDELMALEK MELLOUKI & KAMAL MELLOUKI de la société.
5- Cession des parts sociales : de MME RAHMA TLASSSELLAL BENT SAID de 11.000 parts à une valeur de 100 DH part à une valeur de 59 DHS la part soit un total de 649.000,00 DHS au profit de :
* MME YAMINA FADLAOUI de 687 parts sociales soit un total de 40.533,00 DHS
* M.ABDERRAZAK MELLOUKI de 1.203 parts sociales soit un total de 70.977,00 DHS

* M.ABDELMALEK MELLOUKI de 1.203 parts sociales soit un total de 70.977,00 DHS
* MME KHADIJA MELLOUKI de 602 parts sociales soit un total de 35.518,00 DHS
* M.AHMED MELLOUKI de 1.203 parts sociales soit un total de 70.977,00 DHS
* MME KARIMA MELLOUKI de 602 parts sociales soit un total de 35.518,00 DHS
* M. SLIMANE MELLOUKI de 2.750 parts sociales soit un total de 162.250,00 DHS
* M. BRAHIM MELLOUKI de 2.750 parts sociales soit un total de 162.250,00 DHS
Par conséquent les articles 6 et 7 des statuts seront modifiés comme ci-dessus.
6- Mise à jour des statuts : Mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat sous le n° 106882 du 17/09/2020.

1623-6M4

VM SECURITE SOCIÉTÉ
ANONYME AU CAPITAL DE :
10.000.000,-
DEDIRHAMSSIÈGE SOCIAL :
CHEMIN TERTIAIRE 1015SIDI-
MOUMEN - 20400
CASABLANCARC N° 65.123 –
IF N° 01001738 – ICE
N°000084531000073
EXTENSION DE L'OBJET
SOCIAL

1°/ Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 Juillet 2020, les actionnaires de la société «VM SECURITE» ont décidé d'étendre l'objet social qui sera désormais le suivant :
- entreprise de travaux et de maintenance de système de régulation et de sécurité, de détection, d'extinction, de désenfumage incendie, de vidéosurveillance et surveillance, de contrôle d'accès, de courants faibles, d'électricité courants forts, et autres ;
- La construction des réseaux électriques ou installations électriques
- la conception, la fabrication, l'importation et la commercialisation de tous produits liés à l'objet social ;
- l'importation, la fabrication et la commercialisation de tous produits de chaudronnerie, de ventilation, d'huissierie, de serrurerie et autres liés à l'objet social ;
- la création, l'acquisition et l'exploitation pour son compte de tous brevets, licences, procédés et marques déposés ;

et plus principalement toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une quelconque des opérations sus visées de manières à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société. 2°/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 8 septembre 2020 sous le numéro 7 4 5 2 1 2 .
POUR EXTRAIT ET MENTION
LE PRESIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

1623-8M5

AVIS PORTANT
AUGMENTATION ET
DIMINUTION DU CAPITAL
PAR COMPENSATION COMPTE
COURANT
• DÉNOMINATION SOCIALE :
SAMI DEVELOPPEMENT
• FORME : SARL
• SIÈGE SOCIAL : 57, RUE DES
ACACIAS, MAARIF À
CASABLANCA
• CAPITAL SOCIAL : 1.100.000
• NUMÉRO R.C : 297827
CASABLANCA

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique du 08/07/2020, il a décidé qui suite
1- d'augmenter le montant du capital social de 1.100.000 dirhams à 1.918.000 dirhams par compensation avec les créances des comptes courants de l'associé unique
2- Suivre immédiatement d'une réduction de capital afin de le ramener de 1.918.000 dirhams à 1.100.000 afin d'absorber les pertes cumulées au 31/12/2019
Le dépôt légal a été effectué au (Greffe du Tribunal de Commerce) Casablanca le 17/09/2020 sous le N° ...746339
Pour avis et mention.

1623-9M6

MLS INVES S.A.R.L.
R.C N°461075
TRANSFERT DU SIÈGE

L'assemblée générale en date du 7 septembre 2020 a : Décidé de transférer le siège social du 7, Rue Sebta au 31, Rue Abou Al Waqt, Résidence Ouchtat 3ème Etage Apt. n°11, Bourgogne – Casablanca
Modifié l'article 4 des statuts
Le dépôt a été effectué au Greffe

du tribunal de Commerce de Casablanca
le 14 septembre 2020 sous le n°745946

1623-10M7

MASOJO SARL AU
46, BD ZERKTOUNI 6ÈME
ÉTAGE
CASABLANCA. - R.C N° 300989
DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale en date du 15 août 2020. a :
Constaté la dissolution anticipée de la société
Nommé Mr Joris Raoul Robert BLOT en qualité de liquidateur
Fixé le siège de liquidation à Casablanca, 46, Bd Zerktouni 6ème étage
n°15-16.
Le dépôt a été effectué au Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca
le 14 septembre 2020 sous le n°745947

1623-13M8

FIDUCIAIRE DE L'AMITIE SARL
RUE TANSIFT IM 18 APPT 12
AGDAL RABAT
HANDELMA SARL
AU CAPITAL DE 100 000,00
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 1 ZI ABI
REGRAG YOUSOUFIA RABAT
RC : 124041 – CNSS : 5425261
PV DE L'AGE DU 07/07/2020
DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 07/07/2020, les associés de la société HANDELMA SARL, ont décidé la dissolution anticipée de la société.
L'AGE a nommé Mr EL MARHOUM Hassane comme liquidateur et a fixé le siège de la liquidation au 1 ZI ABI REGRAG YOUSOUFIA RABAT
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Rabat le 17/09/2020 sous le N 106844
le liquidateur

1623-14M9

FIDUCIAIRE DE L'AMITIE SARL
18 RUE TANSIFT APPT 12
AGDAL RABAT
2P INVEST SARL AU
AU CAPITAL SOCIAL DE
100 000 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : AVENUE AL
MAJD RESIDENCE RIYAD EL

FATH MAGASIN 44 CYM
RABAT
RC : 137737

I- Suite à la décision de l'assemblée unique du 09/07/2020, Il a été décidé ce qui suit :
PREMIERE RESOLUTION, l'assemblée unique décide de transférer le siège social de Imm. 18 Rue Transit appt 12 Agdal Rabat ; à l'adresse suivante : AVENUE AL MAJD RESIDENCE RIYAD EL FATH MAGASIN 44 CYM RABAT
DEUXIEME RESOLUTION : En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée unique décide de modifier l'Article 4 des statuts, comme suit :
ARTICLE – 4 : SIEGE SOCIAL
Le siège social est fixé AVENUE AL MAJD RESIDENCE RIYAD EL FATH MAGASIN 44 CYM RABAT
Le reste de l'Article est inchangé.
II-Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Rabat, en date du 17/09/2020 sous le N° 106843
Pour avis
La Gérance

1623-17M10

FIDUS ATLANTIQUE
1ÉR ETAGE, N°7, RUE 164
OUED SEBOU EL OULFA
CASABLANCA-MAROC
FIDUSAT1@GMAIL.COM
0522.69.59.92
MODIFICATION STATUTAIRES
ARTICLE 2 ET 3
CHANGEMENTS DE
L'ACTIVITÉ ET DE LA
DÉNOMINATION
COMMERCIALE DU:
ISSASS SARL AU
SIÈGE SOCIAL : 46, BD
ZERKTOUNI AU 2ÈME ETAGE
APPT N° 6 CASABLANCA
-IF: 34425186 - R.C : 429081 -
ICE : 002238055000023

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/08/2020 l'assemblée unique Mr NABIL ILIASS à décidé de modifier l'objet et la dénomination comme suite :
ARTICLE 2 : OBJET
La société a pour objet de, soit pour elle-même, soit en participation, au Maroc ou à l'étranger: La Publicité
Et plus généralement, toutes opérations de tout ordre se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre des opérations susvisées, de manières à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières se rattachant à l'objet social.
ARTICLE 3: DENOMINATION

Cette société prend la dénomination de : ISSASS SARL AU
DEPOT LEGAL : a été effectué au greffier du tribunal de commerce de CASABLANCA sous le N°746384 du 17/09/2020 RC N°429081

1622-1M1

AGRITEX SARL

Par décision de l'assemblée générale de la société AGRITEX SARL en date du 30 Juin 2020, il a été procédé à la continuation d'exploitation de la société.
Le dépôt légal et la déclaration modificative du registre de commerce ont été effectués au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 16 Septembre 2020 sous le numéro 746196.
POUR EXTRAIT ET MENTION
La direction

1622-4M2

AUBART ABERGEL ET
ASSOCIES
AUDIT ET CONSEIL
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX
COMPTES
14, BD DE PARIS
-CASABLANCA-
TEL 05.22-48-70-21/22/23 FAX
05.22-48-70-25
EMAIL : JURISLEGAL.
ABERGEL@GMAIL.COM
COGEFIN MAROC S.A
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

I-Aux termes du procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 Août 2020, les actionnaires de COGEFIN MAROC Société Anonyme au capital de 520.000.000,00 Dirhams, dont le siège Social est fixé au 67-69 Avenue de l'armée royale Casablanca. Immatriculée au R.C de Casablanca N° 199171 ont statué dans le cadre de l'article 357 de la Loi N° 17-95 relative aux sociétés anonymes et ont décidé la continuité d'exploitation bien que les capitaux propres sont demeurés inférieurs au quart du capital social.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 14 Septembre 2020 sous N° 745911.

1622-5M3

LA PEPINIERE D'ENTREPRISES
SARL AU
CENTRE DE DOMICILIATION
&
D'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
SISE AU 345 AL MASSAR
ROUTE DE SAFI - MARRAKECH
TEL. 05.24.20.52.98 -

06.62.71.32.70
«TAMESNA VERT »
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE DIX SEPT
MILLIONS DE DIRHAMS
(17.000.000,00 DH)
SIEGE SOCIAL: RESIDENCE
TAMARIS A.APPT 11 1ER
ETAGE, RUE DE SAFI –
MARRAKECH
RC N°25555

I.Aux termes d'un acte S.S.P en date du 04/08/2020, L'associé unique Mr Said TAMESNA a décidé ce qui suit :
1.L'augmentation du capital social qui est actuellement de Dix Millions De Dirhams (10.000.000,00 Dhs) pour le porter à Dix Sept Millions De Dirhams (17.000.000,00).
L'augmentation de Sept Million De Dirhams (7.000.000,00) se fera par la création de Soixante Dix Parts Sociales (70.000,00) d'une valeur nominale de Cent Dirhams (100,00 Dhs) chacune.
2.Les modifications statutaires corrélatives.
II.Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Marrakech le 01/09/2020 sous le N°5198.

1622-6M4

JURISMAG SARL
CONSEIL JURIDIQUE ET
FISCAL
5 RUE PLÉIADES, RÉSIDENCE
IMRANE
(EN FACE ÉCOLEPRIMAIRE
ABDELMOUMEN), APPT N°5
CASABLANCA
TEL:
0522.86.57.36/0522.86.55.90 –
FAX: 0522.86.26.97
E-MAIL:CONTACT@
ELMAGUIRI.MA
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
JINANE
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE 10.500,00
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 323, BD
MOULAY ISMAIL
CASABLANCA
IF N° 1640564 – ICE N°
001619353000025

Au terme d'un Procès-verbal, l'assemblée générale extraordinaire décide :
• La modification la dénomination sociale de la Société qui, à compter de ce jour, devient : DIMA JINANE .
• La transformation de la forme juridique de la société en société à responsabilité limitée sans création d'une personne morale nouvelle ;
• L'adoption des statuts sous la forme de SARL
• La nomination en qualité des co-gérants de la société pour une

durée illimitée, Monsieur Rachid SEKKAT, Monsieur Fouad SEKKAT et Monsieur Mohsine SEKKAT
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 14/09/2020 sous le numéro 745839.

1622-10M5

AVIS CLOTURE DE
LIQUIDATION
THE EDUCATORS PRIVE SARL
AU
SIEGE SOCIAL: N°9 BIS
BOULEVARD MOULAY EL
HASSAN DERB OMAR, SETTAT

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 27/08/2020, l'associé unique de la société THE EDUCATORS PRIVE SARL AU, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a décidé :
D'approuver les comptes de liquidation,
De donner quitus au liquidateur et l'associé a déchargé de son mandat,
La répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Settatt en date du 16/09/2020 sous le numéro 1073/20.

1622-13M6

SOCIETE DE GRAVETTE ET
BATIMENT
CESSION ET DONATION DE
PARTS SOCIALES

I – Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 août 2020, les associés de la société à responsabilité limitée dite «SOCIETE DE GRAVETTE ET BATIMENT», dont le siège social est à Berrechid – Douar Jouala, Fraction Hlafa, Commune rurale Ouled Hriz Sahel :
– ont pris acte des cessions et donations de parts sociales réalisées entre les associés en date du 26 août 2020, se ventilant comme suit :
donation de 520 parts par Monsieur Lahcen ASSAKOUR à Monsieur Said ASSAKOUR;
donation de 520 parts par Monsieur Lahcen ASSAKOUR à Monsieur Brahim ASSAKOUR ;
donation de 520 parts par Monsieur Lahoucine ASKOUR à Monsieur Ahmed ASKOUR;
donation de 520 parts par Monsieur Lahoucine ASKOUR à Monsieur Lahcen ASKOUR;

cession de 520 parts par Monsieur Lahcen ASSAKOUR à Monsieur Mohamed ASKOUR.
– ont décidé de ratifier les donations et cessions précitées.
II – A la suite de ces opérations, l'article 7 des statuts a été modifié ;
IV - Le dépôt légal des documents susvisés a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance de Berrechid, le 17 septembre 2020, sous le n° 1132
Le Gérant

FLASH-économie
28, Av des FAR
CASABLANCA

Directeur de la
Publication :
Majid FATHI

Équipe de
Publication :
Kawtar HAJOUR
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE
Kenza FATHI
Rayan FATHI

Imane
ELOUAKOUDI
Latifa
ZAKHOUKH

Tel:
05 22 20 30 31
06 64 14 26 48
05 22 47 37 74

Fax:
05 22 27 71 81

Email :
annonce@
flasheconomie.com

FLASH Économie

vous accompagnent
dans vos publications
d'annonces légales au

Bulletin Officiel

3 رجب 1439 (21 مارس 2018)

المسنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

الحرية الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

يتطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية الرباط - شالة الهاتف : 0537.76.50.24 - 0537.76.50.25 0537.76.54.13 الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33 المتفوح بالخزينة الإقليمية بالرباط	تعريف الاشتراك		بيان النشرات
	في الخارج	في المغرب	
		سنة أشهر	
	فيما يخص النشرات الموجبة إلى الخارج عن الطريق العادي أو عن طريق الجو أو البريد الدولي السريع، تضاف إلى	400 درهم 200 درهم 200 درهم	النشرة العامة نشرة مداولات مجلس النواب نشرة مداولات مجلس المستشارين

FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale
Casablanca, 20100 , Maroc
Tél : +212 5 22 20 30 31
Fax : +212 5 22 27 71 81
Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

CERTIFIÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro : Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio : Case :

Signature et Cachet